

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 Avril 2018

66x18

ATTRIBUTION DE SUBVENTION A L'ASSOCIATION **« AC2N » POUR LE « BBOY CONTEST »**

Le Conseil Municipal est informé que l'association :

- Bboy Contest , 1 chemin Val Sel Centre Victor Hugo 13170 les Pennes Mirabeau, représentée par son Président Monsieur Lionel Mata - n°siret : 45006855600023

dont l'objectif est promouvoir et développer des projets socio-éducatifs et sportifs et organiser des manifestations culturelles, a présenté un dossier de subvention auprès des services municipaux, ce dernier étant complet, il a fait l'objet d'une analyse et d'une présentation auprès de la commission promotion de la ville en avril 2018, qui a proposé de lui attribuer une subvention pour un montant de : 3 200€ correspondant à l'ancienne dotation de la CPA présentée dans le rapport de la CLECT.

Les 3 200€ correspondant à l'ancienne dotation de la CPA seront répartis comme suit :

- 70 % soit 2 240€ à la suite de cette délibération et 30 % soit 960€ sur présentation des pièces justificatives de leurs dépenses relatives au Bboy contest 2018.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu cet exposé :

- APPROUVE l'attribution d'une subvention à l'association «Bboy Contest» pour un montant de : 3 200€
- APPROUVE la répartition des 3 200€ correspondant à l'ancienne dotation de la CPA
- PRÉCISE que les crédits sont prévus au budget
- SE PRONONCE comme suit :
POUR : 29
CONTRE : 3 – M. FUSONE – SANCHEZ - JOUBEAUX
ABSTENTION : 0

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait copie conforme
Les Pennes Mirabeau, le 27 Avril 2018
LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE

MR FABRICE VEGA